



**COMITE DIRECTEUR DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE  
RUGBY**

**SAMEDI 26 AOUT 2023**

**CENTRE NATIONAL DE RUGBY**

**PROCES-VERBAL**

**Présents** : Florian GRILL, Sébastien CARREZ, Sylvain DEROEUX, Jean-Marc LHERMET, Abdelatif BENAZZI, Pascale MERCIER, Marion KELLIN, Clémence GUEUCIER, Xabi ETCHEVERRY, Laurent ESTAMPE, Claude HELIAS, Jordan ROUX, Christian DULLIN, Marie-Pierre PAGES, Dominique COQUELET, Joël TOMAKPLEKONOU, Laetitia PACHOUD, Patrick BUISSON, Henri MONDINO, Brigitte JUGLA, Etuato MULIKHAAMEA, Marie-Agnès MASDIEU, Virginie DEPRINCE, Alexandre MARTINEZ, Sandrine ROMAGNE, Wanda NOURY, Lydie BONNET, Véronique CROS, Patrice DUMOULIN, André PRIGENT, Jacques VIMBERT, Patrice CROQUET, Alain DOUCET, Roger SALAMON, Jacques LAURANS, Gérard TUGAS, Didier NOURALT, Jean-Claude MERCIER, Mathieu GIUDICELLI, José FONCILLAS, Thierry TONNELIER, Rodolphe ESTEVE, Sébastien RIZZA, Thierry ALLIESSE, Armando CUTONE, Emmanuel ESCHALIER, Laurent GABBANINI, Olivier LIEVREMONT, Franck MACIELLO, Eric LE DOEUIL, Laurent LATOUR, Jean François LEGER, Florent LAJAT, Edward REAY JONES, Stéphane DUBERGER, Amaury DE LISLE

**Excusés** : Antoine MARTINEZ, Robins TCHALE-WATCHOU, Guilhem GUIRADO, Anne GALISSAIRES, Michel MACARY, Fabrice QUENEHERVE, Jean-François CONTANT, Jean Simon SAVELLI, Alain CARRE, Marion PELISSIE,

## Ordre du jour :

I. Stratégie fédérale .....	6
A. Apaiser le rugby .....	6
• La réalité des instances fédérales.....	6
• Le lien fort avec la LNR .....	6
• L'action concertée avec France2023 (héritage matériel et immatériel) .....	6
• Une relation constructive avec les staffs des Équipes de France.....	7
• La création d'une association indépendante des Anciens Internationaux (délibération actant le principe) .....	7
B. Méthode de Gouvernance : évolution en transparence de l'information : .....	8
• Réunions hebdomadaires du BF .....	8
• Réunions hebdomadaires des Présidents de ligue .....	8
• Réunions mensuelles du CD .....	8
C. Régulation du Budget 23/24.....	9
• Les risques régulés à date (effets positifs).....	9
• Les incontournables à effet négatif à intégrer .....	10
• Les marges de progrès et d'optimisation .....	10
• Renégociation avec l'État, WR, SNRL, ANS et JOP .....	10
• Revoir la structuration de l'héritage 2023 .....	11
• Pistes de revenus additionnels.....	11
• Réduction des frais de fonctionnement.....	11
• Fiabilisation du fonctionnement interne de la FFR.....	11
• Validation des offres de partenariats Premiums Délibération.....	11
➤ Finalité : révision budgétaire lors de l'AG Financière en décembre 2023 (intégrant les 3 M€ en année pleine pour les Ligues et CD).....	12
D. Favoriser la relance du rugby par la base .....	12
• Programme de soutien aux Ligues et Départements .....	12
• Des réformes pour la saison 24/25 : .....	13
• Découpage territorial demandé aux grandes ligues.....	13
• Rétablissement de boucliers territoriaux demandé aux grandes Ligues .....	13
• Rétablissement à l'étude de 4 à 6 titres de champions de France en territorial .....	13
• Création d'un championnat de France à 10 pour les féminines .....	13
• Inscription du Cross-Rugby dans les Règlements Généraux Délibération .....	13

• Sécuriser le financement des Ligues régionales dans le cadre avance sur héritage France 2023 .....	14
• Élaboration d'une nouvelle organisation territoriale des Outre-Mer .....	14
• Révision du dispositif des compléments d'IK aux finalistes de la saison 22/23 .....	14
• Lancement d'un plan de communication pour le recrutement des bénévoles avec mise en avant de la RSE et de la fédération à mission.....	14
• Ouverture du chantier sur la Valorisation du Bénévolat .....	14
• Définition d'un plan de valorisation des clubs.....	14
• Clubs centenaires .....	14
• Participation plus large à leur Coupe du Monde .....	14
• Lancement du label club issu de la data Ovale et d'évaluation des CTC .....	14
• Évolution des règles d'attribution des matchs internationaux (intégration des critères de développement et engagement des collectivités locales).....	15
• Délibérations :.....	15
• Localisation de la rencontre de la rencontre U18 Masculin 2024 .....	15
• Localisation de la rencontre France-Angleterre féminin (T6N24).....	15
• Relance du plan sur le Scolaire .....	15
• Séminaire des Recteurs au Stade de France le 27 .....	15
• Communication sur compatibilité études et rugby .....	15
• Validation projet Pontlevoy Délibération .....	15
• Déclinaison locale des partenariats nationaux .....	16
E. Une Fédération à missions.....	16
• Développer l'offre de mécénat et le mécénat de compétence.....	16
Convention de mécénat de compétence sur le développement du Rugby à 7) Délibération .....	16
• Plans collaboratifs avec l'État sur QPV, ZRR, rugby santé, rugby adapté, éco responsabilité, emploi, Cadet... ..	16
• Plan QPV avec l'ANS .....	16
• Plan avec le ministère de la Santé .....	17
• Participation avec le ministère du travail et préfigurateur France Travail sur Clubs Sportifs Engagés .....	17
• Collaborations avec l'ANDES.....	17
F. Protection des joueurs.....	17
• Information sur la suppression du certificat médical obligatoire et le plan associé .....	17
• Lancement d'un travail interfédéral solidaire sur le sujet.....	17

• Extension du partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » .....	17
• Déploiement d'un plan contre les violences (e-arbitres) .....	18
• Proposition du renouvellement de l'expérimentation du remplacement en cours de match avec WR Délibération .....	18
G. Lancement ou finalisation des grands chantiers structurants pour l'avenir .....	18
• Point d'avancement du Projet MONTBRAND .....	18
• Étude d'opportunité sur les nouveaux investissements (avec les fonds de CVC).....	18
○ Participation à un tour de table pour la concession du Stade de France.....	18
○ Création d'un centre de Beach rugby à Marseille .....	18
○ Ouverture d'un musée du Rugby à Marcoussis .....	19
○ Rénovation et réorganisation géographique des locaux au CNR.....	19
• Validation du plan de développement de la pratique féminine Délibération.....	19
• Réforme du fonctionnement des Officiels de matchs (DTNA) .....	19
• Lancement du nouvel appel d'offres pour l'assurance .....	19
• Réforme des statuts (en conformité avec la loi du 2 mars 2022) Délibération.....	19
• Finalisation des discussions avec l'État sur le décret EIM.....	20
• Organisation interne (échéance : fin d'année civile) : .....	21
○ Élaborer un schéma Directeur global des ressources internes de la FFR.....	21
○ Évolution de l'organisation (Équilibré internalisation vs externalisation).....	21
○ Élaboration d'un schéma directeur des activités.....	21
○ Élaboration d'un schéma directeur Immobilier (CNR, Montbrand, Beach...etc...) ..	21
• Renforcer la place et le rôle de l'Institut National Emploi Formation au sein de la FFR...21	
H. Stratégie internationale .....	22
• Définir une stratégie de la FFR à l'international .....	22
• Coopérer à la mise en œuvre de la Nations Cup.....	22
• Renforcer le devoir de mémoire avec les pays partie prenante de la 1ère Guerre mondiale .....	22
II. Gestion des Associations Délibération.....	23
• Affiliation.....	23
• Changement de nom .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
• Mise en sommeil.....	23
III. Labellisations EDR Délibération .....	23
IV. Règles du jeu – Dispositions spécifiques Délibération.....	23
V. Autorisation de rémunération de deux élus fédéraux Délibération.....	23

VI. Réforme de l'organisation des commissions thématiques (création de chargés de missions)	
Délibération .....	24
VII. Approbation des Procès-verbaux FFR Délibération.....	24
• Bureau Fédéral du 05 juin 2023.....	24
• Bureau Fédéral du 08 juin 2023.....	24
• Comité Directeur du 15 juin 2023.....	24
• Bureau Fédéral du 19 juin 2023.....	25
• Bureau Fédéral du 27 juin 2023.....	25
• Bureau Fédéral du 29 juin 2023.....	25
• Comité Directeur du 29 juin 2023.....	25
• Assemblée Générale Ordinaire du 01 juillet 2023 .....	25
• Bureau Fédéral du 06 juillet 2023 .....	25
• Bureau Fédéral du 12 juillet 2023 .....	25
• Bureau Fédéral du 20 juillet 2023 .....	25
• Bureau Fédéral du 02 août 2023 .....	25
• Bureau Fédéral du 09 août 2023 .....	26
VIII. Approbation des Procès-verbaux LNR Délibération .....	26
• Assemblée Générale Exceptionnelle du 22 mars 2023.....	26
• Comité Directeur du 20 Juin 2023.....	26
IX. Questions diverses.....	26

En préambule, le Président souhaite rendre hommage à Isabelle PICAREL, Jean-Claude VERGER, Joël CARRERE, Ombeline CARRIE et Romain LARDIES, décédés. Une minute de silence est observée en séance.

Le Président remercie la Ligue nationale de rugby pour la vidéo de soutien réalisée à la suite de la blessure de Romain Ntamack. En outre, les équipes de France féminine et masculine de rugby à 7 commenceront respectivement le 29 août et le 24 octobre 2023 leur préparation pour les Jeux Olympiques 2024 aux Îles Fidji.

Le Président salue la prestation des champions du monde U20, ainsi que la prestation de l'équipe de France U18 au tournoi d'été en Afrique du Sud. Les dates de commencement des différents championnats nationaux sont également rappelées. Enfin, le Président invite les ligues à faire participer leurs bénévoles à la formation prise en charge par la FFR, en collaboration avec la DAJC.

Le présent Comité Directeur consistera en une déclaration de politique générale par la nouvelle Direction de la Fédération Française de Rugby (FFR). Il s'agit de partager en transparence la vision complète et organisée de la stratégie de la FFR.

## **I. Stratégie fédérale**

### **A. Apaiser le rugby**

#### **• La réalité des instances fédérales**

Le Président rappelle que la volonté de constituer un Bureau Fédéral représentatif du vote s'inscrivait dans une volonté d'apaiser le monde du rugby avant la Coupe du Monde.

#### **• Le lien fort avec la LNR**

Jean-Marc LHERMET annonce la tenue d'un séminaire les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2023 afin d'échanger avec la Ligue nationale de rugby. À cette occasion, l'ensemble des sujets qui concernent le monde du rugby seront abordés.

Le Président met au vote l'accord spécifique de préparation de la Coupe du Monde 2023, qui a été validé par le Bureau Fédéral du 12 juillet 2023.

*Le Comité Directeur approuve l'accord spécifique de préparation de la Coupe du Monde 2023 à la majorité des votants (2 abstentions).*

#### **• L'action concertée avec France2023 (héritage matériel et immatériel)**

Le Président indique que la FFR travaille avec France 2023 à la consolidation de l'héritage matériel et immatériel de la Coupe du Monde. L'héritage matériel se révélera moins important que ce qui était espéré. Le nom « Rugby au cœur » sera conservé pour le fonds de dotation

de la Coupe du Monde de rugby 2023. D'autre part, la FFR travaillera à convaincre le maximum de bénévoles de France 2023 de rejoindre les clubs de rugby sur le territoire.

- **Une relation constructive avec les staffs des Équipes de France**

Jean-Marc LHERMET annonce que la FFR a pris contact avec les staffs des différentes équipes de France. Les primes pour la Coupe du Monde, le fonctionnement quotidien ainsi que les dimensions du Stade de France ont été évoqués au cours des échanges. Des discussions avec les joueurs des différentes équipes ont également été menées, ainsi qu'avec la DTN. Les échanges se sont révélés constructifs et positifs. Une commission qui rassemblera l'ensemble des staffs des équipes de France est prévue le 29 août 2023.

- **La création d'une association indépendante des Anciens Internationaux**

Abdelatif BENAZZI défend le détachement de l'association des Anciens Internationaux vis-à-vis de la FFR. En effet, l'expérience de la commission a rebuté plusieurs adhérents. Au cours de son histoire, l'association des Anciens Internationaux est longtemps demeurée indépendante afin de conserver son indépendance politique. Dans l'optique de l'apaisement du rugby français, la FFR souhaite créer une association indépendante soutenue par la FFR.

Patrick BUISSON rappelle que la création de la commission au sein de la Fédération répondait à la demande d'une majorité des membres de l'association indépendante des Anciens Internationaux.

De plus, l'intégration de l'association à la FFR avait été consécutive à des détournements de la billetterie dans l'ancienne association. Lorsque l'association fonctionnait de manière indépendante sans surveillance de la FFR, les places étaient préemptées par les mêmes anciens joueurs. Toutefois, la FFR n'a pas à se prononcer sur la création d'une association statutaire.

Christian DULLIN ajoute que l'intégration de l'association à la FFR a permis d'impliquer les anciens internationaux dans plusieurs événements de représentation. Il annonce qu'il votera contre la création d'une association indépendante, car il ne partage pas la volonté de revenir sur la décision d'intégrer les Anciens Internationaux à la famille fédérale.

Abdelatif BENAZZI explique que la charte signée avec la commission au moment de l'intégration de l'association énonçait le caractère apolitique de l'association. Or, ce caractère statutaire n'a pas été respecté. Par conséquent, si l'association reste intégrée à la FFR, il sera nécessaire de partir sur de nouvelles bases et de faire respecter son rôle apolitique.

Le Président estime qu'il est nécessaire de trouver une solution pour conserver l'association au sein de la Fédération, sans que la gouvernance intervienne dans la désignation des internationaux qui ont un rôle de représentation.

Au regard des débats, il n'est pas pertinent de mettre au vote la création d'une association indépendante des Anciens Internationaux. Une alternative devra être imaginée avant d'organiser un vote du Comité Directeur.

*La délibération sur la création d'une association indépendante des Anciens Internationaux est reportée.*

## **B. Méthode de Gouvernance : évolution en transparence de l'information :**

### **• Réunions hebdomadaires du BF**

Le Président rappelle que le nouveau Bureau Fédéral se réunit chaque semaine. Il est composé de 12 élus, dont 7 sont issus d'Ovale Ensemble et 5 de l'ancienne majorité. Le Directeur général, le Directeur technique national et le Directeur de l'arbitrage participent également au Bureau Fédéral. Les membres du Comité Directeur recevront chaque semaine la synthèse des Bureaux Fédéraux.

### **• Réunions hebdomadaires des Présidents de ligues**

Sébastien CARREZ ajoute que des réunions des Présidents de ligue se tiennent également chaque jeudi. Ces réunions permettent à la fois de faire descendre les informations du Bureau Fédéral, et de traiter les sujets que les présidents de ligue souhaitent inscrire à l'ordre du jour.

Armando CUTONE se satisfait des échanges entre la Fédération et les Présidents de ligue, et espère que les échanges pourront durer.

Le Président invite les ligues régionales à rencontrer fréquemment les comités départementaux, sur le modèle de la nouvelle relation entre la Fédération et les ligues. En effet, la FFR ne saurait assurer un contact direct avec les comités départementaux. Les ligues gèrent les départements, et la Fédération est en relation avec les ligues.

### **• Réunions mensuelles du CD**

Patrice DUMOULIN considère que la descente de l'information des Bureaux Fédéraux et des réunions des présidents de ligue vers le Comité Directeur manque de fluidité.

Le Président assure que le Comité Directeur se tiendra tous les mois. Cependant, il ne serait pas pertinent de réunir le Comité Directeur chaque semaine. Par ailleurs, les comptes rendus des réunions du Bureau Fédéral seront transmis rapidement et de façon hebdomadaire, afin que les membres du Comité Directeur soient informés convenablement.



## C. Régulation du Budget 23/24

### • Les risques régulés à date (effets positifs)

Claude HELIAS dresse le constat d'une situation budgétaire dégradée, ainsi que de perspectives budgétaires inquiétantes. Dans ce cadre, il sera nécessaire de remettre au vote le budget lors de l'assemblée générale de décembre 2023, puisque le déficit d'exploitation se révélera supérieur aux prévisions. Toutefois, plusieurs risques ont été régulés à date.

Le risque budgétaire lié à l'écart de 2,3 millions d'euros entre le niveau réel des primes des joueurs et celui prévu dans le budget a été réglé. Un autre risque concernait le Coq Sportif, dont l'encours augmentait considérablement. Suite aux échanges avec l'entreprise, la Fédération a obtenu une réduction conséquente de l'encours. L'écart budgétaire est désormais inférieur à 3 millions d'euros, ce qui correspond au plafond au-dessous duquel la FFR est garantie.

Par ailleurs, le contrat de diffusion des matchs de Nationale avec SPORTALL a été rompu. En effet, la FFR encourrait un risque de contentieux avec le diffuseur, qui lui reprochait d'avoir manqué à ses obligations en termes de communication. Enfin, la FFR a récupéré les 117.000 euros que le Biarritz Olympique lui devait.

Marie-Pierre PAGES considère que la communication médiatique du Président Florian GRILL à propos de la situation budgétaire n'est pas de nature à apaiser le monde du rugby. En outre, elle souhaite connaître le montant des primes des joueurs négociées avec le staff de l'équipe de France, ainsi que les accords en termes de billetterie. Enfin, elle s'étonne du communiqué de presse réalisé par la FFR à propos du contentieux avec le Biarritz Olympique, qui contrevient à la confidentialité attendue en matière de trésorerie.

Le Président revient sur sa communication, et affirme que sa priorité consiste à exprimer la vérité aux clubs. Pour ce qui concerne les primes des joueurs, Serge SIMON avait négocié avec les joueurs une enveloppe de 10 millions d'euros. Suite aux discussions avec le staff et les joueurs de l'équipe de France, ces derniers ont accepté que les primes des joueurs ne dépassent pas les primes des partenaires.

Les primes des joueurs s'élèveront à 500 euros d'indemnité journalière, 5.000 euros de prime de match, et 12.500 euros de prime de victoire. De plus, si l'équipe est championne du monde, les 23 joueurs gagneront 115.000 euros au prorata des matchs joués. Si l'équipe est vice-championne, le montant de la prime s'élèvera à 45.000 euros au prorata des matchs joués. Par ailleurs, si l'équipe ne passe par les quarts de finale, la FFR perdra 720.000 euros en primes.

En matière de billetterie, la Fédération a découvert que les joueurs n'avaient le droit qu'à 2 invitations et 4 places à acheter. La situation n'était pas satisfaisante. Par conséquent, 6 invitations et 10 places à acheter ont été octroyées aux joueurs.

Enfin, le communiqué de presse sur le Biarritz Olympique s'inscrivait dans un contexte de rapport de force avec l'association, qui refusait de régler les 117.000 euros. L'institution FFR devait être défendue. Les échéanciers signés doivent être respectés.

- **Les incontournables à effet négatif à intégrer**

Le Président annonce qu'en raison de plusieurs effets négatifs à intégrer au budget, il apparaît que le déficit de l'exercice s'élèvera à 13 ou 20 millions d'euros, au lieu des 9 millions d'euros prévus.

Claude HELIAS indique que le premier risque budgétaire identifié réside dans les offres de partenaires, dont le niveau est inférieur de 2,5 millions d'euros par rapport à ce qui était prévu dans le budget. En outre, la Fédération australienne réclame 1 million d'euros en marge du match contre la France. La FFR a refusé d'accéder à leur demande. Toutefois, l'hébergement de l'équipe et du staff sera pris en charge par la FFR. De plus, au-delà de 4,8 millions d'euros, 50% des recettes de billetteries iront à l'Australie. La Société des Six Nations connaît une baisse de ses bénéfices par rapport à ce qui était prévu.

Il a été découvert que les prévisions de bénéfices du GIE Rugby Hospitalités et Voyages, qui allaient selon les hypothèses de 17 à 70 millions d'euros, ne sont pas fiables. À l'inverse, des pertes conséquentes sont probables, à hauteur de 2 millions d'euros selon une hypothèse favorable, ou de 12 millions d'euros selon une hypothèse défavorable. L'impact sur le budget 2023-2024 s'élèvera probablement à 5,5 millions d'euros de pertes supplémentaires.

La FFR espère que la marge du GIE atteindra 80 millions d'euros. La situation du GIE entraîne des difficultés pour le GIP, dont l'héritage sera inférieur à ce qui était prévu initialement. Enfin, le GIE encourt un risque fiscal lié à la TVA. En effet, le GIE a revu une partie des droits de commercialisation des hospitalités à une agence à hauteur de 20 millions d'euros. Or, la facture émise par le GIE contenait un taux de TVA largement inférieur aux 20% règlementaires. Le risque budgétaire lié à la TVA s'élève à 3 millions d'euros de perte.

Enfin, un risque existe avec l'URSSAF concernant le régime de rémunération des arbitres. Ainsi, certaines prestations sollicitées par la Fédération pourraient être requalifiées par l'URSSAF. Le total des risques additionnés représente 17,75 millions d'euros de pertes potentielles, auxquelles il faut ajouter les 9 millions d'euros de déficit. En fonction des situations, les risques joueront sur le budget 2022-2023 ou 2023-2024.

- **Les marges de progrès et d'optimisation**

- **Renégociation avec l'État, WR, SNRL, ANS et JOP**

Le Président annonce que plusieurs réunions ont eu lieu avec l'État dans l'optique de renégocier certains accords. La FFR projette également de renégocier avec WR, SNRL, l'ANS et les JOP.

- **Revoir la structuration de l'héritage 2023**

*Ce point a été traité conjointement au point « Sécuriser le financement des Ligues régionales dans le cadre avance sur héritage France 2023 ».*

- **Pistes de revenus additionnels**

Le Président annonce que la Fédération a choisi de se tourner vers des partenariats publics et le mécénat privé pour obtenir des pistes de revenus additionnels. Ainsi, une discussion a été engagée avec le Ministère de la santé, avec une enveloppe de 900.000 euros investie sur les enjeux de santé publique, de handicap et d'obésité. La majeure partie de l'enveloppe sera reversée par la Fédération aux clubs, mais une partie reviendra directement à la FFR. En outre, un placement financier de la trésorerie est envisagé, car les taux de rémunération des placements de trésorerie sont de nouveau avantageux.

- **Réduction des frais de fonctionnement**

Claude HELIAS indique que la Fédération a pour objectif de réduire ses frais de fonctionnement. Le prix des hébergements extérieurs est ainsi en réflexion. De même, la Fédération souhaite réduire les frais de déplacement en organisant la tenue des commissions en visioconférence.

La réorganisation des commissions s'inscrit également dans l'optique de réduire les frais de fonctionnement. Le service d'achat sera repensé et passera par la centrale d'achat de l'État. En outre, le circuit de recourt aux prestations sera revu pour y intégrer une étape de validation par les services de la Direction générale ou de la Direction juridique.

- **Fiabilisation du fonctionnement interne de la FFR**
- **Validation des offres de partenariats Premiums**

*Un document est diffusé en séance.*

Alexandre MARTINEZ commence par rappeler les dates importantes de la procédure. En mars 2023, le Bureau Fédéral a validé le choix d'une agence conseil pour assister la FFR dans l'élaboration d'une stratégie, qui a été rédigée et validée en avril. La nouvelle stratégie a été présentée à partir de mai aux partenaires majeurs, et le retour des premières offres a eu lieu en juin 2023. Une seconde phase de négociation a eu lieu en juillet. Enfin, le résultat final des négociations avec les partenaires est présenté lors du Comité Directeur d'août 2023.

L'objectif des nouvelles offres de partenariats consistait à augmenter la valeur des droits par partenaires, tout en réduisant le nombre de partenaires de rang 1 en passant de 6 à 4. Les dates de fins de contrats ont été harmonisées. En outre, de nouveaux dispositifs de partenariats ont été créés, et la répartition des dispositifs *in stadia* a été revue. Enfin, la FFR souhaitait remettre de la concurrence entre les partenaires historiques.

À l'issue des négociations, 4 partenaires ont été choisis, dont l'équipementier Adidas qui a déjà fait l'objet d'un vote du Comité Directeur en mai 2023. Les trois autres partenaires sont Altrad, Société Générale et Renault.

Le partenariat avec Altrad s'élève à 45 millions d'euros et s'étendra sur 4 ans et demi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Altrad sera présent sur la face avant des maillots des équipes de France, et récupèrera les 4 zones auparavant détenues par la GMF sur les escaliers du Stade de France. La visibilité d'Altrad sur les maillots des équipes de France ne prendra effet qu'au terme des contrats actuels.

Le partenariat avec la Société Générale s'élève à 28 millions d'euros et s'étendra sur 3 ans et 2 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024. La Société Générale sera présente sur la face arrière des maillots des équipes de France, ainsi que sur les protège poteaux des matchs des équipes de France.

Enfin le partenariat avec Renault s'élève à 23,4 millions d'euros, plus 2 millions d'euros d'échanges marchandises (VIK). Il s'étendra sur 4 ans et demi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Renault sera visible sur le short arrière des équipes de France, ainsi que sur deux escaliers du Stade de France.

Le Président rappelle la confidentialité des chiffres présentés, et indique que les chiffres de partenariats sont inférieurs de 2,5 millions d'euros aux montants prévus dans le budget. Toutefois, les partenariats conclus sont une source de satisfaction.

Gérard TUGAS demande si les partenariats seront renégociés en cas de titre de champion du monde.

Le Président répond par la négative. Les retombées de la Coupe du Monde ont déjà été prises en compte. Par ailleurs, la prévision budgétaire sur l'exercice 2023-2024 n'intègre que les partenariats de rang 1. Les autres partenaires seront comptabilisés au titre de l'exercice 2024-2025.

*Le Comité Directeur approuve les offres de partenariats Premiums à l'unanimité.*

- **Finalité : révision budgétaire lors de l'AG Financière en décembre 2023 (intégrant les 3 M€ en année pleine pour les Ligues et CD)**

*La séance est suspendue de 15 heures 06 à 15 heures 15.*

#### **D. Favoriser la relance du rugby par la base**

##### **• Programme de soutien aux Ligues et Départements**

Le Président annonce le projet de la FFR de verser 3 millions d'euros supplémentaires aux ligues et aux départements, à hauteur de 2 millions d'euros pour les ligues et 1 million pour les départements.

- **Des réformes pour la saison 24/25 :**

- **Découpage territorial demandé aux grandes ligues**

Xabi ETCHEVERRY indique que l'instauration d'un niveau de compétition supplémentaire à l'échelle territoriale est en réflexion.

- **Rétablissement de boucliers territoriaux demandé aux grandes Ligues**

Le Président souhaite le rétablissement des boucliers territoriaux. En effet, ces derniers permettent de faire venir des spectateurs.

- **Rétablissement à l'étude de 4 à 6 titres de champions de France en territorial**

Xabi ETCHEVERRY annonce que l'objectif de la Fédération consiste à distribuer davantage de titres au niveau territorial.

Patrick BUISSON indique que la création de nouveaux titres de champion de France en territorial implique d'augmenter le nombre de compétitions territoriales. Il demande s'il est prévu de revenir à plus de 4 compétitions territoriales. L'ajout d'un seul niveau de compétition supplémentaire ne suffira pas à permettre le retour à 4 à 6 titres de champions de France en territorial.

Xabi ETCHEVERRY répond qu'il s'agit d'une question qui est en cours de réflexion.

Le Président évoque comme réforme potentielle la création d'une coupe de brassage en Régionale 3 et Régionale 4, qui bascule sur un titre de champion de France plutôt que sur un Challenge. Depuis que le nombre de titres a été divisé par deux, la compétition territoriale manque d'enjeux.

Thierry ALLIESSE attire l'attention sur les catégories de jeunes qui n'ont plus de titre national. Il est nécessaire de les incorporer à la réflexion.

Christian DULLIN rappelle que deux ligues régionales seulement comportent un champion de France. La concentration des titres dans les mêmes ligues doit être prise en compte dans la réflexion, puisque certaines ligues vont jusqu'à déclarer forfait en phase finale des championnats de France.

- **Création d'un championnat de France à 10 pour les féminines**

Xabi ETCHEVERRY indique que la FFR souhaite mettre en place un championnat de France du rugby féminin à 10 pour la saison 2024-2025.

- **Inscription du Cross-Rugby dans les Règlements Généraux**

*Le Comité Directeur approuve l'inscription du Cross-Rugby dans les Règlements Généraux à l'unanimité.*

- **Sécuriser le financement des Ligues régionales dans le cadre avance sur héritage France 2023**

Le Président annonce que toutes les ligues régionales ont pu proposer un projet de financement dans le cadre de l'héritage France 2023. Toutes les ligues ont déposé un dossier, et l'ensemble des dossiers a été étudié. Il en résulte que 100% des ligues régionales seront financées dans le cadre de l'héritage France 2023, ce qui est satisfaisant.

- **Élaboration d'une nouvelle organisation territoriale des Outre-Mer**

Le Président indique qu'un redécoupage de la commission Outre-mer a été réalisé. Désormais, la commission Outre-mer se divise en trois pôles, à savoir un pôle Antilles-Martinique-Guadeloupe, un pôle Réunion-Mayotte et un pôle Nouvelle-Calédonie. À ce dernier pôle sera peut-être ajoutée la Polynésie française, qui a demandé à intégrer la FFR.

- **Révision du dispositif des compléments d'IK aux finalistes de la saison 22/23**

Xabi ETCHEVERRY annonce qu'un budget de 600.000 euros a été distribué aux clubs finalistes de la saison 2022-2023.

- **Lancement d'un plan de communication pour le recrutement des bénévoles avec mise en avant de la RSE et de la fédération à mission**

Le Président indique qu'une enveloppe d'échange marchandise a été négociée avec TF1. En échange de l'autorisation pour les équipes de la chaîne d'accéder à certains espaces internes à l'équipe de France, des espaces publicitaires seront consacrés au recrutement des bénévoles et à la mise en avant de la RSE.

- **Ouverture du chantier sur la Valorisation du Bénévolat**

Le Président précise que les clubs auront la possibilité d'acheter 30 places pour la Coupe du Monde, à destination des bénévoles.

- **Définition d'un plan de valorisation des clubs**

- **Clubs centenaires**

Le Président annonce un travail sur la valorisation des clubs centenaires.

- **Participation plus large à leur Coupe du Monde**

*Ce point n'a pas été traité.*

- **Lancement du label club issu de la data Ovale et d'évaluation des CTC**

Le Président explique qu'il s'agit d'améliorer le label club en permettant aux clubs de récupérer automatiquement les données issues de la data Ovale, sans besoin de déposer un dossier. Le système automatisé permettrait d'alléger la charge de travail des bénévoles.

Marie-Pierre PAGES alerte sur un risque d'exclusion des clubs qui ne rentreront pas dans le cadre valorisé par les données objectives.

Le Président répond que la validation du label ne sera pas uniquement conditionnée aux données quantitatives issues de la data Ovale. En effet, le CTC devra valider l'attribution du label club.

- **Évolution des règles d'attribution des matchs internationaux (intégration des critères de développement et engagement des collectivités locales)**

Le Président affirme la volonté de la Fédération d'intégrer les ligues régionales dans la constitution des tribunes officielles. Il s'agit également de faire évoluer les règles d'attribution des matchs internationaux, afin qu'elle dépende de l'engagement des collectivités dans le développement du rugby sur le territoire. La mise en place des deux dispositifs fonctionne de manière satisfaisante.

- **Délibérations :**

- **Localisation de la rencontre de la rencontre U18 Masculin 2024**

*La localisation proposée est à Gueugnon en Bourgogne-Franche-Comté.*

*Le Comité Directeur approuve la localisation de la rencontre U18 Masculin 2024 à l'unanimité.*

- **Localisation de la rencontre France-Angleterre féminin (T6N24)**

*La localisation proposée est le stade Chaban-Delmas à Bordeaux.*

*Le Comité Directeur approuve la localisation de la rencontre France-Angleterre Féminin (T6N24) à l'unanimité.*

- **Relance du plan sur le Scolaire**

- **Séminaire des Recteurs au Stade de France le 27**

Sébastien CARREZ explique que la Fédération avait prévu de réunir l'ensemble des Directeurs régionaux ainsi que le ministère de l'Éducation Nationale à l'occasion du match France-Australie du 27 août 2023. Bien que la réunion informelle ne puisse pas se tenir, il est prévu de réitérer des initiatives similaires afin de faire avancer les dossiers dans un cadre moins conventionnel.

- **Communication sur compatibilité études et rugby**

*Ce point n'a pas été traité.*

- **Validation projet Pontlevoy**

Dans le cadre du projet Pontlevoy, 24 sélections nationales d'élèves participeront à un tournoi dans le Centre-Val de Loire. Le projet est également financé par France 2023. Une sensibilisation au développement durable aura lieu en marge de la compétition.

Laetitia PACHOUD demande si la FFR a désigné l'arbitre de la compétition.

Sébastien CARREZ répond que la Fédération a fourni une liste d'arbitres à Pontlevoy, qui choisira. Si l'arbitre avait été directement désigné par la FFR, cette dernière se trouvait alors directement responsable en cas d'accident.

- **Déclinaison locale des partenariats nationaux**

<b>E. Une Fédération à missions</b>
-------------------------------------

- **Développer l'offre de mécénat et le mécénat de compétence.**

**Convention de mécénat de compétence sur le développement du Rugby à 7)**

Jean-Marc LHERMET rappelle que les Jeux olympiques 2024 représenteront une opportunité importante dans le développement du rugby à 7. En effet, la potentielle participation de joueurs célèbres à la compétition participera à la mise en lumière de la discipline. Dans le cadre du projet de développement du rugby à 7, un mécénat de compétence a été conclu avec Michel VIENER. Le mécène sera missionné pour mener la réflexion sur la valorisation des événements autour du rugby à 7.

*Le Comité Directeur approuve la convention de mécénat de compétence sur le développement du rugby à 7 à l'unanimité.*

- **Plans collaboratifs avec l'État sur QPV, ZRR, rugby santé, rugby adapté, éco responsabilité, emploi, Cadet...**

- **Plan QPV avec l'ANS**

Sébastien CARREZ présente le plan quartiers de la politique de la ville (QPV) conclu avec l'ANS. Il consiste en l'organisation de demi-journées de pratique du rugby à destination des enfants dans les QPV pendant les vacances.

375 demi-journées ont été financées par le ministère de la Santé. Plusieurs demi-journées ont été programmées sur le mois d'août 2023, avec un forfait de 250 euros alloué aux clubs pour l'organisation. Les retours des clubs sont attendus pour établir un compte rendu à destination de l'ANS, et ainsi percevoir le financement. Une partie de la subvention restera à la FFR, une partie ira aux départements concernés, et une partie sera consacrée aux clubs.

Le Président se félicite de l'initiative et espère que ce type d'opportunités se répèteront. En effet, ces initiatives sont importantes pour le développement des clubs. La Fédération travaille à convaincre le ministère de la Santé d'octroyer des subventions pluriannuelles afin d'organiser une politique de santé dans les QPV sur le temps long.



- **Plan avec le ministère de la Santé**
- **Participation avec le ministère du travail et préfigurateur France Travail sur Clubs Sportifs Engagés**

Le projet Clubs Sportifs Engagés consiste à inciter les clubs à s'engager dans la formation et l'accompagnement vers l'emploi, en particulier pour des jeunes éloignés de l'emploi.

- **Collaborations avec l'ANDES**

Une réflexion est en cours pour se repositionner autour des questions énergétiques. Les vestiaires féminins font partie des sujets abordés dans le cadre de la collaboration avec l'ANDES.

<b>F. Protection des joueurs</b>
----------------------------------

- **Information sur la suppression du certificat médical obligatoire et le plan associé**

Le Président indique que la Fédération a choisi d'associer Philippe CHAUVIN (père de Nicolas CHAUVIN) à un travail de communication autour de la règle 9, qui énonce que le joueur de rugby ne doit pas mettre en danger la vie d'autrui. La Fédération a identifié 50 actions qui ont été mises en place pour favoriser la sécurité des joueurs et des joueuses de rugby.

Par ailleurs, le rugby devrait être supprimé de la catégorie des sports à risque. Par conséquent, la règle du certificat médical obligatoire pour l'inscription en licence de rugby ne sera plus imposée. La FFR pourra décider de ses propres règles.

- **Lancement d'un travail interfédéral solidaire sur le sujet**

- **Extension du partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile »**

Sébastien CARREZ affirme la volonté de poursuivre et d'étendre le partenariat engagé avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » (CAPA) en matière de violences sexuelles sur les enfants et adolescents. La formation des référents CAPA, la mise en place d'un parcours e-learning pour les dirigeants et les éducateurs sont envisagées. Une intervention dans les structures de formation autour des thèmes du bizutage et le harcèlement est également prévue.

Laetitia PACHOUD s'enquiert de la façon dont seront organisés les référents CAPA.

Sébastien CARREZ répond que l'objectif est de disposer de référents au plus près des licenciés.

Laetitia PACHOUD rappelle que la plupart des violences sexistes et sexuelles ont lieu dans le milieu intrafamilial. Dès lors, il est nécessaire de former et d'accompagner les éducateurs qui pourront être au contact de récits de violences. Les éducateurs référents sur le territoire

devront connaître précisément la procédure pour faire remonter les signalements. Les éducateurs doivent être considérés comme des victimes collatérales, et devront faire partie intégrante de la réflexion sur le sujet.

- **Déploiement d'un plan contre les violences (e-arbitres)**

Sébastien CARREZ présente l'application e-arbitre, qui permet à l'arbitre d'évaluer le capitaine, le banc de touche et la tribune. De même, l'arbitre peut être évalué par les clubs. La Fédération souhaite généraliser l'utilisation de l'application sur l'ensemble du territoire.

Thierry ALLIESSE ajoute que l'outil permettra aux Présidents de ligue de disposer d'une vision globale du terrain, à travers une co-évaluation.

- **Proposition du renouvellement de l'expérimentation du remplacement en cours de match avec WR**

*Le Comité Directeur approuve le renouvellement de l'expérimentation du remplacement en cours de match avec World Rugby à l'unanimité.*

## **G. Lancement ou finalisation des grands chantiers structurants pour l'avenir**

- **Point d'avancement du Projet MONTBRAND**

Alexandre MARTINEZ présente le projet MONTBRAND. Les travaux vont débuter dans les prochains jours. Certains aspects du projet n'avaient pas été anticipés, notamment au niveau fiscal. La Fédération a consulté un fiscaliste, et attend son retour. L'activité du projet d'investissement doit être assujettie à la TVA pour que le montant de la taxe puisse être récupéré.

- **Étude d'opportunité sur les nouveaux investissements (avec les fonds de CVC)**

- **Participation à un tour de table pour la concession du Stade de France**

Le Président indique que la FFR a eu rendez-vous avec le président de la Fédération française de football pour envisager une participation conjointe à un tour de table pour la concession du Stade de France.

- **Création d'un centre de Beach rugby à Marseille**

Il a été constaté que le nombre de licenciés à Marseille est très faible au regard de l'affluence obtenue lors des matchs de rugby qui ont lieu au Vélodrome. En échange de l'organisation de matchs des équipes de France à Marseille, l'investissement dans un centre de Beach rugby peut constituer l'occasion d'un développement de l'activité dans l'agglomération. Les fonds du CVC représentent une bonne occasion pour réaliser ce type d'investissements.

Christian DULLIN comprend l'enjeu de développer le rugby à Marseille, mais considère qu'il ne s'agit pas d'une ville adaptée à la philosophie du Beach rugby. D'autres villes seraient plus adaptées à l'installation d'un tel centre.

- **Ouverture d'un musée du Rugby à Marcoussis**

Le Président indique que le musée du Rugby serait un lieu de destination pour les bénévoles.

- **Rénovation et réorganisation géographique des locaux au CNR**

*Ce point n'a pas été traité.*

- **Validation du plan de développement de la pratique féminine**

*La délibération a eu lieu lors de la précédente séance du Comité Directeur.*

- **Réforme du fonctionnement des Officiels de matchs (DTNA)**

Jean-Marc LHERMET indique qu'une feuille de route a été rédigée.

- Réorganisation du pilotage de la Gouvernance
- Rédaction d'une feuille de route « officiels de matchs »
- Validation et lancement du plan de professionnalisation
- Objectif d'atteinte des 3300 arbitres versus 2700 pour couvrir toutes les rencontres
- Utilisation de la data pour plus de transparence
- Action de lobbying à l'international

L'avancée du projet est source d'optimisme, même si sa réalisation prendra plus de temps que ce qui aurait été souhaité.

- **Lancement du nouvel appel d'offres pour l'assurance**

La responsabilité a été confiée à Alexandre MARTINEZ

- **Réforme des statuts (en conformité avec la loi du 2 mars 2022)**

Sylvain DEROEUX rappelle que les élections qui se tiendront à partir de 2024 devront intégrer les modifications de gouvernance issues de l'application de la loi du 2 mars 2022. La FFR est déjà partiellement en conformité avec la loi, par exemple sur la composition de l'Assemblée Générale, sur l'élection des administrateurs ou sur la limitation du nombre de mandats du président. Toutefois, certains éléments des statuts de la Fédération sont à réformer.

Ainsi, il sera nécessaire d'organiser la participation des sportifs de haut niveau, élus par leurs pairs, aux instances dirigeantes. De même, des représentants des entraîneurs et des arbitres élus par leurs pairs devront siéger au sein de l'organe collégial d'administration de la Fédération. Enfin, une règle de parité dans les instances dirigeantes s'impose désormais à la FFR.

La Fédération a profité de l'opportunité d'une modification des statuts pour mener une réflexion sur l'amélioration de la transparence et du caractère démocratique de la gouvernance. En résulte d'abord la décision de mettre en place un Bureau Fédéral dont la composition est le reflet des élections.

Le renforcement du pouvoir politique du Comité Directeur est proposé. Ainsi, ce dernier aurait également pour fonction de contrôler l'action de l'organe exécutif qu'est le Bureau Fédéral. Enfin, une limitation du nombre de mandats des administrateurs est incluse dans la modification des statuts.

En outre, dans le cadre de la nouvelle organisation envisagée, la composition des organes devra respecter la nouvelle règle de parité. L'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes ne devra pas être supérieur à 1. Le Bureau Fédéral préconise d'instaurer dans les statuts un principe de parité stricte pour chaque « famille » représentée dans les instances dirigeantes. Les nouveaux représentants désignés par leurs pairs seront donc également soumis à la parité.

Suite à la réunion du Comité Directeur, les travaux engagés relatifs à la modification des statuts seront approfondis en vue d'affiner les évolutions projetées, avant que les propositions finales ne soient soumises à l'approbation du Comité Directeur. Elles seront ensuite soumises au vote de l'Assemblée Générale, en vue d'une adoption d'ici la fin de l'année 2023.

Mathieu GUIDICELLI s'enquiert de la représentation des joueurs au sein des organes. En effet, les sportifs de haut niveau ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les joueurs.

Edward REAY JONES répond que la loi limite la représentation des joueurs aux sportifs de haut niveau. Cependant, il concède qu'il est dommage de borner la représentation des joueurs aux sportifs de haut niveau.

Jean Rodolphe ESTEVE alerte sur la difficulté que risque de constituer la nécessité d'une représentation paritaire dans les organes. En effet, seuls 10% des licenciés sont des femmes.

Le Président rappelle que la loi s'impose à la Fédération, qui devra s'y adapter. La proposition de modification des statuts constitue la solution la plus cohérente envisagée par la Fédération. Par ailleurs, le texte définitif sera retravaillé par la DAJC. Le Comité Directeur est donc invité à se prononcer sur un texte non définitif, et à émettre un vote de principe sur les orientations proposées.

*Le Comité Directeur approuve la réforme des statuts à l'unanimité des votants.*

#### **• Finalisation des discussions avec l'État sur le décret EIM**

Le Président indique que les matchs des équipes de France masculine et féminine seront protégés et diffusés en clair. Par ailleurs, la totalité des matchs de la Coupe du Monde sera

protégée. Les revenus liés aux droits télévisuels de la FFR seront donc revus à la baisse. Néanmoins, la loi s'impose à la Fédération.

• **Organisation interne (échéance : fin d'année civile) :**

- Élaborer un schéma Directeur global des ressources internes de la FFR
- Évolution de l'organisation (Équilibré internalisation vs externalisation)
- Élaboration d'un schéma directeur des activités
- Élaboration d'un schéma directeur Immobilier (CNR, Montbrand, Beach...etc...)

• **Renforcer la place et le rôle de l'Institut National Emploi Formation au sein de la FFR**

Lydie BONNET rappelle que l'INEF se structure progressivement depuis sa création en 2019. L'Institut est amené à se développer. Pour ce faire, les conditions de son développement devront être mises en place. Comme chaque année, l'offre de formation de l'INEF a été mise à jour. Parmi les formations promues, une attention particulière est portée à la formation vie associative. Une formation vise également à faire monter en compétences les dirigeantes afin qu'elles puissent rejoindre les gouvernances fédérales et les ligues. Enfin, la formation continue des salariés et des bénévoles sera renouvelée.

Certaines conditions sont nécessaires au développement de l'INEF. Le recrutement d'un ou deux équivalents temps plein (ETP) est préconisé pour gérer la formation vie associative. La création d'un observatoire permettra de faire remonter les besoins des territoires au travers de la réalisation d'enquêtes. De même, pour se développer, l'INEF devra disposer de locaux dédiés adaptés à la formation, avec un terrain à proximité.

Aurélie BARAZER ajoute qu'il est prévu de travailler en transversalité avec les différentes Directions de la FFR. Un enjeu important réside dans le développement du e-learning afin de rendre les formations plus attractives et ludiques.

Marie-Pierre PAGES rappelle que, lors de l'élaboration du budget, la Direction des ressources humaines s'était engagée à n'opérer aucun recrutement lors de la saison sportive 2023-2024. Dans ce cadre, elle s'étonne du projet de recrutement de deux ETP. La recherche de sources financières externes, notamment par le versement de la taxe d'apprentissage, avait également été demandée à l'INEF.

Aurélie BARAZER répond que les travaux sur le versement de la taxe d'apprentissage sont en cours. L'INEF s'entretient avec ses partenaires.

Le Président indique que l'augmentation des perspectives de déficit de 9 millions d'euros à 20 millions d'euros implique de trouver d'autres solutions qu'une augmentation des effectifs.

La séance est suspendue de 17 heures 35 à 17 heures 40.

## H. Stratégie internationale

### • Définir une stratégie de la FFR à l'international

Abdelatif BENAZZI annonce que l'objectif de la FFR consiste à faire de la France le pays extérieur de rugby le plus influent en Afrique. La Fédération a rencontré le nouveau président de Rugby Afrique, qui est anglo-saxon. Un travail sera mené afin que les choix de coopération de Rugby Afrique penchent davantage vers la France que vers les pays anglo-saxons. En outre, l'éclairage particulier apporté par la Coupe du Monde ira de pair avec une opportunité de rencontrer les différents Présidents des fédérations nationales.

Le Président ajoute qu'une augmentation des investissements de la FFR dans le rugby africain permettra sans difficulté de gagner une influence importante sur le développement du rugby en Afrique. Des enjeux de nutrition, de santé, de féminisation, accompagnent le rugby africain et peuvent constituer une opportunité d'investissements pour la FFR.

Christian DULLIN invite la Fédération à se rapprocher de l'Association des pays francophones.

Jacky COURRENT considère que la limitation à deux mandats pour le Président de la Fédération est contradictoire avec une stratégie conséquente de développement de la FFR à l'international.

Le Président ajoute que les territoires d'Outre-mer font partie des priorités de la stratégie internationale de la FFR. Un accord a été passé avec l'agence française de développement (AFD), pour financer le développement des territoires d'Outre-mer. La Fédération espère multiplier et étendre le partenariat existant.

### • Coopérer à la mise en œuvre de la Nations Cup

### • Renforcer le devoir de mémoire avec les pays partie prenante de la 1ère Guerre mondiale

Sébastien CARREZ évoque la mise en place d'un évènement dans les Hauts de France autour de la mémoire de la Première Guerre mondiale. Une association a identifié 133 joueurs de rugby internationaux étrangers décédés durant les combats dans le Nord-Pas-de-Calais. Un tournoi U14 en compagnie d'équipes belges, ainsi qu'un match de rugby entre la gendarmerie française et la police nationale sud-africaine, font partie des animations organisées en marge de l'évènement.

## **II. Gestion des Associations**

### **• Affiliation**

Edward REAY JONES sollicite l'avis du Comité Directeur sur le projet de coopération et l'affiliation de l'association Grenoble Université Club – Saint Martin d'Hères Rugby à la FFR. Le projet de coopération et d'affiliation de l'association COYOTES 94 à la FFR est également soumis au vote..

### **• Mise en sommeil**

La mise en sommeil du Racing 92 Féminines est soumise au vote du Comité Directeur.

*Le Comité Directeur approuve les trois projets de gestion des associations à l'unanimité.*

## **III. Labellisations EDR**

Edward REAY JONES indique que le niveau de label une étoile est demandé pour le Rugby Centre Var, le Rugby Club Muzillacais et le Stade Rennais Rugby.

*Le Comité Directeur approuve les labellisations du Rugby Centre Var, du Rugby Club Muzillacais et du Stade Rennais Rugby à l'unanimité.*

## **IV. Règles du jeu – Dispositions spécifiques**

Xabi ETCHEVERRY précise qu'il s'agit d'étendre la mi-temps de 15 minutes à l'ensemble des matchs de Nationale

*Le Comité Directeur approuve les dispositions spécifiques à l'unanimité.*

## **V. Autorisation de rémunération de deux élus fédéraux**

*Jordan ROUX et Jean-Marc LHERMET quittent temporairement la séance durant le traitement de ce point.*

Le Président explique que la FFR a le droit d'indemniser deux élus, en vertu de l'article 16 des statuts de la FFR. La rémunération proposée pour Jean-Marc LHERMET, VP délégué à la Haute Performance et aux Officiels de Matches, s'élève à 6.630 euros bruts mensuels en 12 mensualités. La rémunération proposée pour Jordan ROUX, élu délégué aux Territoires, s'élève à 3.350 euros bruts mensuels en 12 mensualités.

Un véhicule de fonction ainsi que la prise en charge de l'hébergement et de la restauration à Marcoussis sont également proposés pour les deux élus fédéraux. La rémunération des deux élus est identique à ce qu'ils percevaient au titre de leurs fonctions précédentes.

*Le Comité Directeur approuve la rémunération des deux élus fédéraux à l'unanimité.*

## **VI. Réforme de l'organisation des commissions thématiques (création de chargés de missions)**

Le Président affirme que le projet de réforme est issu du constat du nombre inutilement élevé de membres dans les différentes commissions thématiques. Plutôt que de consacrer plus de dix membres à chaque commission, il est donc proposé de créer des postes de chargés de mission bénévoles qui prendront en charge les thématiques.

L'effectif des commissions se réduira de 455 membres à une centaine. Les chargés de mission et les commissions seront liés à des pôles pilotés par les élus du Bureau Fédéral. De plus, chaque référent de ligue présent dans une commission sera co-validé avec les ligues. La composition des différents pôles est détaillée et soumise à l'avis du Comité Directeur.

Le document présenté en séance est disponible en [cliquant ici](#).

*Le Comité Directeur approuve la représentation de la Ligue Nationale de Rugby à la majorité des votants (1 abstention).*

*Le Comité Directeur approuve la constitution du pôle haute performance et officiels de matchs à la majorité des votants (6 votes contre, 1 abstention).*

*Le Comité Directeur approuve la constitution du pôle trésorerie à la majorité des votants (5 votes contre, 2 abstentions).*

*Le Comité Directeur approuve la constitution des autres pôles thématiques à l'unanimité.*

## **VII. Approbation des Procès-verbaux FFR**

### **• Bureau Fédéral du 05 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 5 juin 2023 à l'unanimité.*

### **• Bureau Fédéral du 08 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 8 juin 2023 à l'unanimité.*

### **• Comité Directeur du 15 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 15 juin 2023 à l'unanimité.*



• **Bureau Fédéral du 19 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 19 juin 2023 à l'unanimité.*

• **Bureau Fédéral du 27 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 27 juin 2023 à l'unanimité.*

• **Bureau Fédéral du 29 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 29 juin 2023 à l'unanimité.*

• **Comité Directeur du 29 juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Comité Directeur du 29 juin 2023 à l'unanimité.*

• **Assemblée Générale Ordinaire du 01 juillet 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 1er juillet 2023 à l'unanimité.*

• **Bureau Fédéral du 06 juillet 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 6 juillet 2023 à l'unanimité.*

• **Bureau Fédéral du 12 juillet 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 12 juillet 2023 à la majorité (6 abstentions).*

• **Bureau Fédéral du 20 juillet 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 20 juillet 2023 à l'unanimité.*

• **Bureau Fédéral du 02 août 2023**

*Sous réserve d'une modification apportée en séance, le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 2 août 2023 à l'unanimité.*

- **Bureau Fédéral du 09 août 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Bureau Fédéral du 9 août 2023 à l'unanimité.*

<b>VIII. Approbation des Procès-verbaux LNR</b>
---

- **Assemblée Générale Exceptionnelle du 22 mars 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale exceptionnelle du 22 mars 2023 à l'unanimité.*

- **Comité Directeur du 20 Juin 2023**

*Le Comité Directeur approuve le procès-verbal du Comité Directeur du 20 juin 2023 à l'unanimité.*

<b>IX. Questions diverses</b>
-------------------------------

- Opération Pass'Sport

Christian DULLIN rappelle que l'opération Pass'Sport a redémarré en juin 2023. Le gouvernement a fixé l'objectif ambitieux des 1,8 million de bénéficiaires. 6 millions de jeunes entre 6 et 30 ans éloignés de la pratique sportive sont éligibles au dispositif. Dans le contexte de la Coupe du Monde, il serait pertinent de relancer la communication autour du Pass'Sport afin que le rugby participe de façon ambitieuse au dispositif.

- Démission de Xabi ETCHEVERRY, Sylvain DEROEUX, Laurent ESTAMPE et Joel TOMAKPLEKONOU

Marie-Pierre PAGES alerte sur une situation de conflit d'intérêts créée par le nouvel organigramme de la Fédération. En effet, Xabi ETCHEVERRY, Sylvain DEROEUX, Laurent ESTAMPE et Joel TOMAKPLEKONOU ne peuvent demeurer Présidents de club. La démission de Sylvain DEROEUX est particulièrement urgente puisqu'il est en charge des affaires régaliennes.

Le Président répond que leur démission du poste de Président de club est prévue. Toutefois, le temps nécessaire leur sera laissé afin de trouver un remplaçant.

*Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la démission de Xabi ETCHEVERRY, Sylvain DEROEUX, Laurent ESTAMPE et Joel TOMAKPLEKONOU de leur fonction de Président de club dès qu'un remplaçant aura été identifié.*

- Distribution des places pour les matchs de l'équipe de France à la Coupe du Monde

Le Président indique que l'ensemble des membres du Comité Directeur sera invité aux matchs de l'équipe de France durant la Coupe du Monde. Le déplacement et l'hébergement seront pris en charge.

*Le Président remercie tous les participants et clôture le Comité Directeur à 19 heures 05.*